

P r o c è s – v e r b a l de la 11^e Assemblée générale

de samedi 10 mai 2014, 9 h 30 au centre œcuménique de Kehrsatz, Mättelistrasse 24, Kehrsatz.

Membres du comité présents: Gottfried Aebi, Hans-Peter Grossniklaus, Heidi Haas, Fridolin Marti (présidence), Walter Riedweg, Hans Ruedi Spichiger, Richard Volz (procès-verbal), Elvira Weber, Bruno Worni.

Vérificateurs des comptes présents: Christian Meier, Urs Tännler.

Délégués et hôtes présents: selon la liste des présences, il y a 90 délégués ayant droit de vote, qui représentent 93 paroisses, et 24 hôtes sans droit de vote.

A 9 h 30, le président, Fridolin Marti, convie les participant-e-s, qui sont en train de prendre leur café d'accueil, à entrer dans la salle, où il leur souhaite une cordiale bienvenue. Il exprime sa joie que l'Assemblée générale de cette association œcuménique puisse pour la première fois avoir lieu dans un centre œcuménique.

Il salue les hôtes suivants appartenant à des organisations partenaires:

- M. le pasteur Andreas Stalder, délégué aux affaires ecclésiastiques et orateur
- M. le pasteur Andreas Zeller, président du Conseil synodal de l'Eglise réformée
- M. le pasteur Stefan Ramseier, conseiller synodal de l'Eglise réformée
- M. Robert Gerber, président du Synode de l'Eglise réformée
- M. Joseph Wäckerle, président du Conseil synodal de l'Eglise catholique romaine
- M. Urs Hallauer, président de l'Association bernoise des administrateurs de paroisse
- M. Lorenz Wacker, président de l'association «reformiert.»
- M. Ueli Affolter, président de la paroisse réformée de Kehrsatz.
- Mme Katharina Annen, présidente de la commune de Kehrsatz et co-présidente du conseil pastoral catholique romain

Il souhaite la bienvenue aux représentants des médias suivants:

- «reformiert.»: M. Hans Herrmann, chef de la rédaction
- Pfarrblatt Bern: M. Andreas Krummenacher, rédacteur
- Berner Zeitung/Thuner Tagblatt/Berner Oberländer: M. Matthias Strasser

Il les remercie par avance pour leurs comptes rendus pertinents.

Les hôtes et organisations partenaires invités suivants se sont excusés:

- M. le président du Conseil-exécutif, Christoph Neuhaus, directeur de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques
- M. Daniel Wachter, Office des affaires communales et de l'organisation du territoire
- Association des communes bernoises
- Association bernoise des communes et corporations bourgeoises
- Association Cadres des communes bernoises

de la presse:

- M. Niklaus Baschung, rédaction Angelus

Les paroisses suivantes se sont excusées:

- Paroisses catholiques romaines:
Bienne et environs, Frutigen, Gstaad, Spiez.
- Paroisses réformées:
Berne-Münster, Brienz, Corgémont-Cortébert, Dürrenroth, Frutigen, Gampelen-Gals, Gottstatt, Guggisberg, Ins, Krauchthal, Lauterbrunnen, Linden, Meiringen, Mühleberg, Münsingen, Pilgerweg-Bielersee, Oberdiessbach, Stettlen, Sumiswald, Sutz-Lattrigen, Tavannes, Thun Gesamtkirchgemeinde, Wichtrach.

Aucune autre excuse n'est communiquée par l'assemblée.

Les paroisses suivantes sont représentées par des délégués (selon liste des présences):

- Paroisses catholiques-chrétiennes:
Berne, Saint-Imier et Thoune.
- Paroisses catholiques romaines:
Berne Paroisse française, Bern Heiligkreuz, Bern St. Marien, Interlaken, Köniz St. Josef, Konolfingen, Münsingen, Seeland-Lyss, Thun, Wabern St. Michael.
- Paroisses réformées:
Aarberg, Aarwangen, Affoltern, Arch, Belp-Belpberg-Toffen, Bern Gesamtkirchgemeinde, Bern-Bremgarten Matthäus, Bern Bümpliz, Bern Frieden, Bern Heiliggeist, Bern Nydeggen, Bern Paulus, Bern Petrus, Biel ref. deutsch, Bleienbach, Blumenstein-Pohlern, Bürglen, Eggwil, Erlach-Tschugg, Frauenkappelen, Gadmen, Gerzensee, Goldiwil-Schwendibach, Grafenried, Grandval, Grindelwald, Grosshöchstetten, Gsteig, Guttannen, Habkern, Heimberg, Interlaken, Ittigen, Herzogenbuchsee, Hilterfingen, Hindelbank, Kallnach, Kappelen-Werdt, Kehrsatz, Kirchberg, Kirchdorf, Kirchlindach, Köniz, Langenthal, Lauenen, Laupen, Lengnau, Lotzwil, Meikirch, Moutier, Muri-Gümligen, Nidau, Rapperswil-Bangerten, Reichenbach, Roggwil, Rüeggisberg, Rüegsau, Rütli b. Büren, Saanen, Sigriswil, Schlosswil-Oberhünigen, Schüpfen, Schangnau, Schwarzenburg, Seeberg, Signau, Sonvilier, Spiez, Thierachern, Thun-Stadt, Thun-Strättligen, Tramelan und Par8, Trub, Vechigen, Walperswil-Bühl, Wangen, Wattenwil-Forst, Wimmis, Wohlen, Worb, Wynigen, Zollikofen.

Le président constate que l'invitation a été envoyée dans les délais et conformément aux statuts. Les autres documents relatifs à l'assemblée ont été mis à disposition sur le site Web de l'association, en accord avec une décision prise par une Assemblée générale préalable, à savoir:

- procès-verbal de la 10^e Assemblée générale
- rapport annuel du président pour 2013
- comptes 2013 et budget 2015
- plan de situation du lieu de réunion.

Il indique qu'aucune proposition écrite n'a été déposée pour l'assemblée de ce jour.

Suite à ces constatations, Fridolin Martin déclare ouverte la 11^e Assemblée générale. Il attire l'attention des participantes et participants sur la liste des présences, où ils/elles voudront bien s'inscrire comme « délégué/e » ou « hôte ».

Avant d'entamer le traitement des affaires statutaires, le président attire l'attention sur l'exposé que présentera Ueli Friederich dans la deuxième partie de la réunion, exposé intitulé « Rémunération des ecclésiastiques par l'Etat dans le canton de Berne: vieilleries ».

surannée ou au contraire ? Réflexions sous l'angle juridique ». Il en profite pour saluer l'orateur.

Il donne la parole à Ueli Affolter, président de la paroisse réformée de Kehrsatz. M. Affolter souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, au nom du conseil de paroisse réformé et du conseil pastoral catholique romain. Il donne quelques brèves informations sur le centre œcuménique, qui est à la fois église et centre communal. Il précise que l'église a la priorité. L'histoire a commencé en 1972: l'œcuménisme fut un élément dès le tout début de la planification. Il souligne encore un événement très particulier pour le centre: la visite du pape Jean Paul II, le 14 juin 1984.

Fridolin Marti le remercie pour ses aimables paroles de bienvenue.

Le président déclare ouvert le traitement des points suivants de l'ordre du jour:

1. Procès-verbal de la 10^e Assemblée générale, du 4 mai 2013
2. Rapport annuel du président
3. Comptes 2013
Rapport des vérificateurs des comptes
Décharge du comité
4. Cotisation de membre 2015
5. Budget 2015
6. Elections
7. Informations
Mutations dans la liste des membres
Mesures d'économie dans le domaine des prestations pastorales des Eglises nationales
Projets en cours
8. Divers

L'ordre du jour est approuvé sans voix contre.

Des scrutateurs sont élus afin qu'ils puissent intervenir en cas de besoin.

1. Procès-verbal de la 10^e Assemblée générale, du 4 mai 2013

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité sans que personne ne demande à prendre la parole. Le président remercie son auteur, Paul Müller.

2. Rapport annuel du président

Aucune question n'est posée concernant le rapport annuel du président.

Fridolin Marti remercie les paroisses pour la confiance témoignée à l'association ainsi que les partenaires pour leur reconnaissance de l'association et l'excellente collaboration. Il adresse également ses remerciements à ses collègues du comité pour l'agréable collaboration, le grand engagement et l'enthousiasme manifesté pour le pilotage du navire associatif.

Le vice-président Hans-Peter Grossniklaus remercie Fridolin Marti pour son immense et infatigable travail, pour sa grande compétence et sa collégialité au sein du comité ainsi que pour sa grande habileté dans les négociations avec le vaste réseau de relations de l'association. Il lui souhaite de poursuivre son activité avec la même joie que par le passé. Il invite l'assemblée à approuver le rapport annuel.

Le rapport annuel du président est adopté à l'unanimité et avec force applaudissements.

3. Comptes annuels 2013 / Rapport des vérificateurs des comptes

Le caissier, Walter Riedweg, se dit très heureux de l'augmentation du nombre de membres, ce qui se répercute bien sûr aussi sur la caisse. Nous avons enregistré un déficit en 2013, se montant à 4605 fr. 60, pour des rentrées de 19 609 fr. 30 et des dépenses de 24 214 fr. 90. L'état de la fortune de l'association au 1.1.2013 était de 11 446 fr. 45; la fortune s'est en conséquence réduite pour ne plus atteindre que 6860 fr. 85 au 31.12.2013. Personne dans l'assemblée ne pose de question sur les comptes.

Christian Meier donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes au nom du bureau de révision. Il souligne la modestie de l'indemnisation des membres du comité, ce qui permet de gérer l'association avec un budget aussi restreint. Il recommande à l'assemblée d'approuver les comptes 2013 et de donner décharge au comité.

Le président remercie le trésorier, Walter Riedweg, et les vérificateurs des comptes, Christian Meier et Urs Tännler, pour leur précieux travail.

4. Cotisation de membre 2015

Au nom du comité, le trésorier, Walter Riedweg, recommande le maintien de la cotisation annuelle à 150 francs. Il informe les participants des réflexions menées au sein du comité concernant une future adaptation de la cotisation, plus précisément l'introduction d'un système échelonné.

La cotisation de membre de 150 fr. pour 2015 est approuvée à l'unanimité.

5. Budget 2015

Le caissier présente le budget 2015, qui prévoit des recettes de 33 750 fr. sur la base des 225 membres actuels. Il donne des explications concernant les diverses dépenses prévues et budgétisées à 33 750 francs. Il souligne que le contexte social actuel appelle une association active.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

6. Elections

Fridolin Marti explique que le 5^e mandat arrive à échéance ce jour. En vertu des statuts, l'Assemblée générale doit en conséquence renouveler l'ensemble du comité. Aucun membre du comité n'a démissionné.

Le président informe également l'assemblée que le comité s'est penché sur l'avenir de l'association dans le courant de l'année sous revue. Il a notamment réfléchi au mode de fonctionnement et à l'organisation, tout comme à la planification du personnel. Il a évoqué entre autres la succession à la tête de l'association. La discussion a mené à la conclusion qu'il resterait président pendant encore un an et que la prochaine Assemblée générale serait appelée à élire un nouveau président / une nouvelle présidente. Il précise que des membres du comité sont disposés à assumer de nouvelles fonctions.

S'agissant des vérificateurs des comptes, les statuts limitent la durée du mandat à quatre ans. Il faut par conséquent élire un/e remplaçant/e pour Christian Meier. Urs Tännler doit être confirmé pour un nouveau mandat.

Fridolin Marti explique que le mandat de Christian Meier ne peut plus être renouvelé pour des raisons statutaires. Il lui adresse ses vifs remerciements pour son travail et notamment aussi de s'être mis spontanément à disposition lors de l'Assemblée générale du 17 mai 2008 pour assurer la vérification des comptes. M. Meier a en outre fourni une précieuse contribution au sein du groupe de travail « MCH2 », en défendant les intérêts des paroisses. Il a ainsi réussi, grâce à son vaste savoir et à son expérience pratique dans ce domaine, à

orienter le nouveau système dans une direction qui soit compatible avec le système de milice. Le président lui présente ses meilleurs vœux pour son avenir et se dit très heureux que M. Meier se soit dit disposé à soutenir l'association au besoin, par exemple pour accompagner le MCH2. Il lui remet un cadeau.

Elections:

6.1. Comité

Les neuf membres du comité:

- Gottfried Aebi
- Hans-Peter Grossniklaus
- Heidi Haas
- Fridolin Marti
- Hans Ruedi Spichiger
- Dr. Walter Riedweg
- Dr. Richard Volz
- Elvira Weber
- Bruno Worni

se présentent à la réélection.

Le président propose à l'assemblée de réélire en bloc tous les membres du comité pour un nouveau mandat.

Personne ne souhaite prendre la parole et la proposition ne soulève pas d'opposition.

Les neuf membres du comité sont tous réélus pour un mandat, sans voix contre.

Election du président: Fridolin Marti déclare se mettre encore une fois à disposition.

Le vice-président, Hans-Peter Grossniklaus, dirige cette élection.

Fridolin Marti est réélu sans débat, à l'unanimité et avec force applaudissements.

Hans-Peter Grossniklaus le félicite et lui souhaite beaucoup de plaisir et de satisfaction dans la poursuite de ce mandat.

6.2. Vérificateurs des comptes

M. Christian Meier ne peut pas être réélu en raison de la limitation statutaire de la durée du mandat.

M. Urs Tännler se met à nouveau à disposition.

Il est réélu à l'unanimité et il est ainsi promu premier vérificateur des comptes.

M. Hanspeter Stübi, Toffen, se met à disposition comme deuxième vérificateur des comptes.

Fridolin Marti le remercie de sa candidature.

Aucune autre candidature n'est proposée.

M. Hanspeter Stübi est élu à l'unanimité.

7. Informations

7.1. Mutations dans la liste des membres

Le président indique que selon son rapport annuel, 214 des 246 paroisses du canton de Berne étaient affiliées à l'association à la fin de 2013. Il y a donc eu une augmentation de 27 paroisses; dans l'intervalle, six autres paroisses ont adhéré à l'association.

Il appelle les personnes présentes à poursuivre le recrutement de membres, rappelant que 26 paroisses ne sont pas encore affiliées à l'association.

7.2. Mesures d'économie dans le domaine des prestations pastorales des Eglises nationales, point de la situation

Le président donne la parole à M. Andreas Stalder, délégué aux affaires ecclésiastiques à la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques.

M. Stalder informe sur les deux sujets en cours d'examen:

a) Rapports Eglise - Etat

Avant même que le débat sur les économies ne soit entamé au Grand Conseil à la fin de septembre, le Conseil-exécutif avait demandé un rapport sur les relations entre l'Eglise et l'Etat. La partie financière est élaborée par Ecoplan et la partie juridique par Rudolf Muggli, avocat. Le rapport est attendu avant la fin de cette année. Les Eglises pourront consulter le document et prendre position, avant que le Conseil-exécutif ne prenne des décisions. Le Grand Conseil ne délibérera sur ce rapport qu'en septembre 2015.

b) Mesures d'économie

Initialement, le Conseil-exécutif avait proposé de ne pas modifier le budget prévu pour la rémunération des ecclésiastiques avant que le rapport susmentionné ne soit achevé. Le Grand Conseil a néanmoins décidé d'économiser deux millions immédiatement, puis un million supplémentaire par année, jusqu'à parvenir à cinq millions au total. Cela signifie la suppression de 27,5 postes. L'Eglise réformée est touchée pour 18,4 postes, l'Eglise catholique romaine pour 2,5 postes et l'Eglise catholique chrétienne pour 0,1 poste. A noter que 6,5 postes n'étaient pas occupés. Le Conseil-exécutif décidera en juin quelle proposition d'économie il formulera à l'intention du Grand Conseil. Les paroisses seront informées directement après la décision du Conseil-exécutif. Le Grand Conseil prendra sa décision pendant la session de septembre. La décision sera mise en œuvre dès janvier 2015. M. Stalder espère qu'aucun licenciement ne sera nécessaire, car cela pourrait se traduire par des indemnités, le licenciement des personnes concernées n'étant pas dus à une faute de leur part. Certaines paroisses devront adapter l'état des postes sur la base des modifications dans le nombre de leurs membres.

Christoph Rupp, paroisse de Bienne et région Seeland, demande comment les paroisses seront associées à ce processus.

Réponse: l'association des paroisses et les Eglises nationales peuvent prendre position sur le plan. Elles insisteront aussi pour que les délais prévus soient respectés. Les droits consécutifs à une fusion ne seront pas remis en question jusqu'en 2018. Aucune demande ne peut être adressée directement aux paroisses. La décision relève du Conseil-exécutif, puis du Grand Conseil.

Urs Zürcher, paroisse de Schüpfen, relève que les fréquents entretiens avec les collaborateurs ordonnés dans sa paroisse ont fait qu'un pasteur a été débauché, ce qui signifie qu'un poste sera perdu. Il demande si la possibilité de réductions salariales a été étudiée.

Réponse: le pasteur concerné aurait aussi pu choisir d'aller travailler ailleurs pour d'autres raisons. Les entretiens annuels avec les collaborateurs sont nécessaires afin de remédier aux nombreux problèmes de santé et de prévenir des incapacités de travail prolongées. Une réduction salariale n'est pas possible en raison des dispositions légales sur le personnel. Le personnel ecclésiastique peut en effet déposer plainte en cas de salaire trop bas ou du non-octroi d'augmentations salariales.

Urs Hänni, paroisse de Walperswil-Bühl, souligne que des pasteurs tombent malades parce qu'ils sont surchargés. Un démantèlement coûtera davantage qu'il n'apportera, car les personnes malades engendrent généralement plus de frais que les personnes qui travaillent.

Réponse: la JCE est en train d'étudier des stratégies de prévention et encourage les paroisses à thématiser ces problèmes directement avec leurs représentant-e-s au Grand Conseil.

Peter Gerber, paroisse de Kirchlindach, demande si le système proposé permet vraiment de faire les économies au bon endroit.

Réponse: la décision appartient au Grand Conseil. Il y a déjà eu d'importants changements et une redistribution des postes pastoraux en rapport avec les mesures d'économie adoptée en 2008. Il y a eu suffisamment de temps pour s'adapter à la nouvelle donne et des solutions ont été recherchées pour les personnes touchées. Il n'en ira pas autrement cette fois.

Konrad Sahlfeld, paroisse générale de Berne, attire l'attention sur les inégalités entre la ville et la campagne. En vertu de la motion des Vert'libéraux, qui prévoyait une réduction globale des postes pastoraux, ils auraient obtenus davantage de postes. Il se dit inquiet par la perspective de faire plus d'économies sur le dos de la ville. Il suggère que les petites paroisses envisagent des fusions.

Réponse: la Ville de Berne a également perdu des membres de paroisse. La raison ne réside pas tant dans des sorties de l'Eglise, mais dans des changements de domicile.

Andreas Zeller, président du Conseil synodal de l'Eglise réformée: les médias attaquent l'Eglise. Le « Bund » surtout s'est fait le porte-parole des athéistes. Une discussion est prévue l'année prochaine avec des groupes du Grand Conseil bernois. Il faut aussi clairement distinguer le programme d'économie ASP et le rapport. Un groupe de travail interne est en train d'étudier si des critères autres que le nombre de membres d'une paroisse pourraient être pris en compte pour l'attribution des postes, et le cas échéant comment. Le Conseil synodal prendra une décision à ce propos le 19 juin. M. Zeller se réjouit de tout soutien des paroisses dans cette affaire.

Fridolin Marti remercie les intervenants et appelle tous les participant-e-s à faire cause commune.

7.3. Projets en cours

Fridolin Marti renvoie au bulletin de décembre 2013, dans lequel le comité a présenté en détail l'état d'avancement des différents projets en cours.

Il donne la parole à Richard Volz.

Celui-ci informe sur le résultat des travaux du groupe de travail Descriptifs de poste pour le pastoralat de l'Eglise réformée. Il souligne l'importance de ces descriptifs, notamment pour les conseils de paroisse. L'exposé intégral est téléchargeable sur le site Web de l'Association des paroisses.

Le président soumet au débat les prestations suivantes:

- première consultation juridique
- révision des comptes de paroisse
- conseils pour l'achat de cures
- collaboration entre les paroisses.

Aucune question n'est posée à ce sujet.

Il soumet ensuite à la discussion les projets qui concernent les trois Eglises nationales:

- LReg (dispositions d'exécution de la loi sur l'harmonisation des registres officiels)
- MCH2 (introduction du modèle comptable harmonisé 2)

Aucune question n'est posée à ce sujet.

Il n'y a aucune question non plus au sujet des projets qui ne concernent que l'Eglise réformée évangélique.

8. Divers

Fridolin Marti donne la parole aux membres de l'assemblée pour d'éventuelles contributions, suggestions, informations ou des demandes pour revenir sur l'un ou l'autre point traité. Personne ne demande à prendre la parole.

Il attire l'attention sur le Politforum à Thoune, qui a lieu tous les ans en mars et qui s'adresse désormais aussi aux conseillers/conseillères de paroisse et aux collaborateurs de l'Eglise. Le dernier a eu lieu les 13 et 14 mars 2014. Il survole les thèmes traités et encourage toutes les personnes présentes à y participer, qu'il s'agisse de conseillers de paroisse ou de

représentants du personnel. L'Association des paroisses se tient à disposition pour toute information complémentaire sur cet événement.

La 12^e Assemblée générale aura lieu samedi 9 mai 2015.

Fridolin Marti remercie les organismes responsables du centre œcuménique de Kehrsatz ainsi que les paroisses réformée et catholique romaine de Kehrsatz d'avoir accueilli cette Assemblée générale dans leurs locaux. Les hôtes ont offert le café de bienvenue ainsi que l'apéritif qui sera servi après la réunion. Il leur exprime sa profonde gratitude pour leur hospitalité. Il remet un cadeau aux deux principaux responsables de la préparation et de la décoration de la salle, MM. Eschenbacher et Koller.

Fridolin Marti remercie toutes les personnes présentes pour l'excellente collaboration et forme ses meilleurs vœux pour elles.

Il remercie par avance M. Ueli Friederich pour son exposé fouillé sur le thème « Rémunération des ecclésiastiques par l'Etat dans le canton de Berne: vieillesse surannée ou au contraire ? Réflexions sous l'angle juridique ». Cet exposé est téléchargeable sur le site de l'Association des paroisses.

Fridolin Marti clôt la partie statutaire de la 11^e Assemblée générale à 11 h 02. Il remercie encore une fois toutes les personnes présentes de leur venue et leur souhaite une année prospère et bénie.

Berne, le 2 juin 2013

Le président

Le secrétaire

Fridolin Marti

Richard Volz